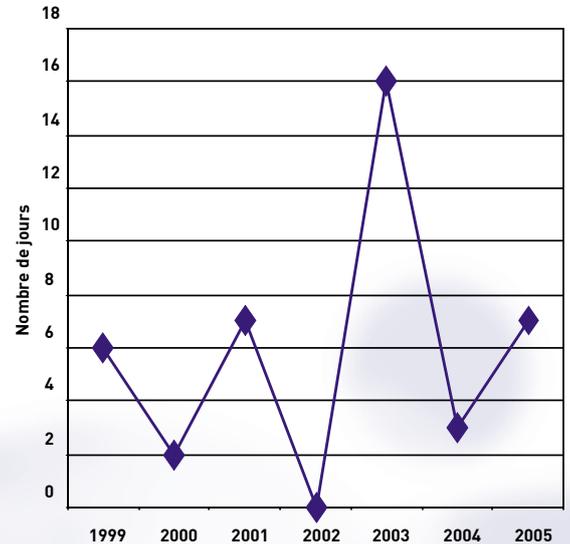


L'été 2005 ne restera pas comme étant une année particulièrement polluée à l'ozone, contrairement à l'année 2003 (année exceptionnelle). Cependant, d'après le graphe ci-contre, l'été 2005 est du même ordre de grandeur au niveau des dépassements que les années 1999 et 2001 considérées comme polluées à l'ozone. De longues périodes ensoleillées, surtout en juin et juillet, ont permis la formation et l'accumulation d'ozone.



Nombre de jours de dépassements du 180 µg/m³/h.

La pollution de pointe

Cependant, des dépassements ponctuels du seuil d'information et de recommandations (180 microgrammes par mètre cube d'air sur une heure) ont été enregistrés sur quelques sites surveillés par Lig'Air (voir tableau ci-dessous).

Dépt	Zone	26/05/05	22/06/05	23/06/05	27/06/05	13/07/05	14/07/05	15/07/05	Seuil de recommandations et d'information de la population	Seuil d'alerte
18	Bourges	143	168	140	144	137	159	161	180 µg/m³/h	Niveau 1 240 µg/m³/h pendant 3 heures consécutives Niveau 2 300 µg/m³/h pendant 3 heures consécutives Niveau 3 360 µg/m³/h
	Chartres	128	209	183*	135	156	181*	168		
28	Dreux**	133	172	184	188	131	158	158		
	Zone rurale d'Eure-et-Loir**	120	217	166	145	183	176	156		
36	Châteauroux	145	158	150	146	142	164	170		
37	Tours	180*	157	160	134	162	167	181*		
	Blois	164	158	164	131	168	166	166		
41	Chambord**	157	165	160	153	173	173	174		
45	Orléans	162	171	173	144	167	173	181*		

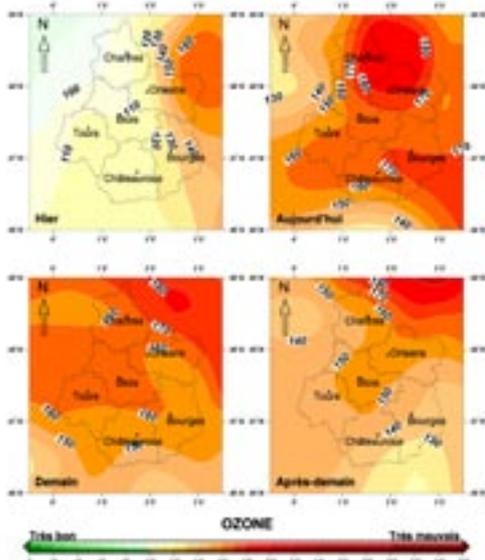
Maximum horaire journalier en ozone en microgramme par mètre cube d'air - * : Dépassement enregistré sur un seul capteur - ** : Zone surveillée par un seul capteur

Ainsi, 19 heures de dépassements réparties sur 7 jours ont été enregistrées sur l'ensemble de nos stations.

La procédure d'information et de recommandation suivant l'arrêté préfectoral en vigueur, a été déclenchée une seule fois

sur l'agglomération de Chartres, le 22 juin 2005. Les autres jours, sur Chartres et les autres agglomérations, aucun déclenchement de procédure n'a été effectué puisque le dépassement n'a été enregistré que sur un seul capteur de l'agglomération concernée. Le 22 juin 2005, la masse d'air chargée en ozone est entrée sur la région Centre par le nord-est, ainsi ce sont

Chartres, Dreux, Oysonville et Orléans qui ont enregistré les concentrations les plus élevées ce jour-là, comme l'avait prévu le modèle Prév'Air mis en cartographie par OCARINA (voir cartes de prévision ci-contre). Ceci confirme que, comme tous les ans, le département de l'Eure-et-Loir enregistre le maximum de dépassements par nombre de capteur et en intensité (voir carte ci-dessous).



→ La surveillance de l'agglomération vierzonnaise est en cours de réflexion. Deux sites sont en cours d'étude avec la mairie de Vierzon afin de déterminer l'emplacement de la future station. Celle-ci, de type urbain, sera équipée d'un analyseur d'oxydes d'azote et de particules en suspension pour suivre la pollution primaire et d'un analyseur d'ozone afin de suivre l'évolution des masses d'air polluées par l'ozone. Elle permettra également de calculer l'indice de la qualité de l'air de Vierzon.

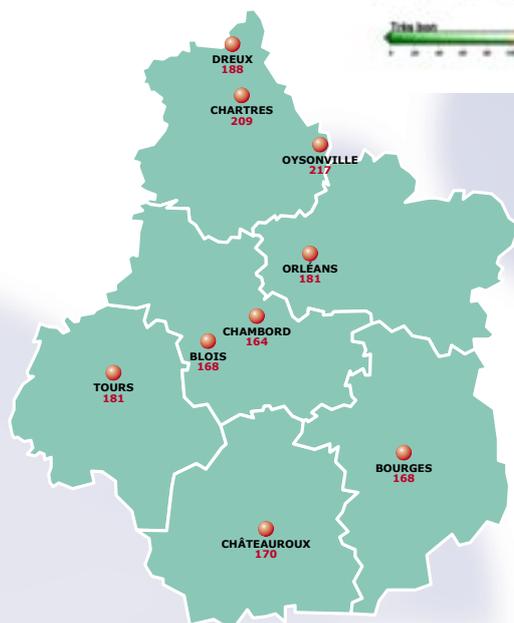


→ Une campagne de mesure du NO₂ par tubes passifs sera menée en octobre sur et autour de la commune de Sorigny (dans l'Indre-et-Loire). L'objectif sera l'évaluation de la qualité de l'air avant implantation d'une zone d'activités. La station mobile sera également installée afin de mesurer différents indicateurs en plus des HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques).

→ Les 2 campagnes de mesure des pesticides, commencées le 15 mars à Chartres et Saint-Martin-le-Beau se termineront le 15 septembre 2005. La campagne de Chartres avait pour objectif l'évaluation des niveaux de concentrations de certains pesticides présents dans l'air chartrain. Quant à celle de Saint-Martin-le-Beau, elle visait l'exposition de la population aux produits de traitement spécifiques aux vignes.

→ Lig'Air participera à la journée «Bougez autrement» à Bourges le 22 septembre 2005. Cette journée remplace « la journée sans voitures » et souhaite promouvoir les modes de déplacement alternatifs à la voiture. Lig'Air participera également ce même jour, à la journée de «désherbage alternatif», organisée par le GREPPPE et à destination des collectivités. Un poster et une plaquette seront réalisés à cette occasion.

→ Lig'Air participera aussi au festival international du film écologique de Bourges (sous le haut patronage du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable) du 7 au 9 octobre 2005 ainsi qu'à la fête de la Science les 15 et 16 octobre 2005 au CNRS d'Orléans.



Les concentrations maximales annuelles sont enregistrées sur la zone rurale d'Eure-et-Loir (Oysonville).

Ces valeurs sont loin derrière les records historiques observés en 2003. La concentration horaire maximale atteinte sur la région Centre en 2005 est de 217 µg/m³ et a été enregistrée sur la zone rurale d'Eure-et-Loir à Oysonville)

Carte des maxima horaires d'ozone du 01/05/05 au 30/09/05.

La pollution de fond

Dépassements de la valeur cible européenne

La valeur cible pour la protection de la santé humaine, fixée à 120 µg/m³/8h (à ne pas dépasser plus de 25 jours par an, moyennée sur 3 ans) par la directive européenne 2002/3/CE, a été dépassée plusieurs fois pendant l'été 2005 et est dépassée régulièrement (une trentaine de jours) sur l'ensemble des stations de la région Centre en moyenne sur 3 ans (2003 à 2005)(voir tableau ci-dessous). La concentration maximale des moyennes sur 8 heures atteinte est 183 µg/m³ (contre 291 µg/m³ en 2003) sur la station de Oysonville (Eure-et-Loir) le 22 juin 2005. Le graphe des maxima des moyennes sur 8 heures montre une certaine homogénéité des niveaux maxima sur la région Centre durant l'année 2005, avec toutefois le nord de la région (Chartres, Oysonville et Orléans) plus soumis à la pollution par l'ozone.

Zone	Chambord	Orléans	Tours	Bourges	Chartres	Oysonville	Dreux	Châteaurox	Blois
Nb de jours en été 2005	25 j	25 j	21 j	14 j	22 j	17 j	19 j	20 j	23 j
Nb de jours moyenné sur 3 ans	41 j	37 j	31 j	30 j	31 j	32 j	21 j	29 j	31 j

Nombre de jours de dépassements du 120 µg/m³/8 h sur au moins 1 station de la zone surveillée.

indices

Résultats bimestriels des stations de mesure

L'indice de la qualité de l'air a atteint 7 (qualité de l'air médiocre) sur l'ensemble des agglomérations surveillées du 13 au 17 juillet 2005 à cause de l'ozone. La procédure d'information n'a été déclenchée sur aucun département contrairement aux mois derniers.

La qualité de l'air a cependant été de «très bonne» à «bonne» (indices 1 à 4) pendant 65% à 76% des jours.

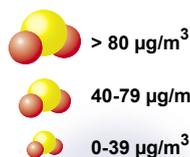
Les niveaux en **dioxyde de soufre** sont encore restés **très faibles** sur l'ensemble de la région Centre.

Les concentrations moyennes de **dioxyde d'azote** sont encore à la **baisse** (diminution de 15%) en moyenne par rapport aux mois précédents. La concentration moyenne la plus élevée ($18 \mu\text{g}/\text{m}^3$) a été enregistrée sur Orléans pendant ces deux derniers mois.

Les niveaux de **particules en suspension** sont **stables** par rapport aux deux mois précédents avec des valeurs horaires maximales stables ($110 \mu\text{g}/\text{m}^3$ à Dreux). La moyenne bimestrielle la plus élevée a été observée à Chartres ($17 \mu\text{g}/\text{m}^3$).

Les moyennes bimestrielles en **ozone** sont en **à la baisse** par rapport aux mois précédents (diminution de 9% en moyenne) sur l'ensemble des agglomérations, avec une moyenne bimestrielle maximale de $67 \mu\text{g}/\text{m}^3$ à Châteauroux et des valeurs horaires dépassant $180 \mu\text{g}/\text{m}^3$ à Chartres au mois de juillet sans pour autant déclencher la procédure de dépassement du seuil de recommandation et d'information de la population puisqu'un seul capteur avait dépassé ce seuil. La baisse des niveaux moyens s'explique par des conditions météorologiques beaucoup moins favorables à la formation d'ozone (ensoleillement moins important en durée et en intensité).

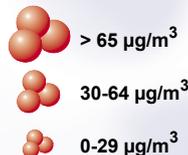
Dioxyde de soufre



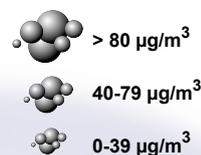
Dioxyde d'azote



Ozone



Particules en suspension



En bleu : futurs sites de mesures fixes

La lettre de Lig'Air est un journal édité par Lig'Air
135, rue du Faubourg Bannier
45000 Orléans
Tél. : 02 38 78 09 49
Fax : 02 38 78 09 45
Mel : ligair@ligair.fr
Site internet : www.ligair.fr

Directeur de la publication :
Patrice Colin

Crédits photos : Lig'Air
Maquette : www.jul.fr
Photogravure et impression :
Val de Loire Impressions

Toute reproduction, totale ou partielle, de ce document doit faire référence à Lig'Air. Dépôt légal - ISSN 1772-1199

contacts

Toutes les infos

Lig'Air calcule l'indice Atmo de manière quotidienne et le diffuse ensuite aux médias ainsi que sur son site internet : www.ligair.fr

Presse

- Action Républicaine
- Berry Républicain
- Écho Républicain
- Nouvelle République éditions
>> Tours, Blois, Bourges et Châteauroux
- République du Centre éditions
>> Orléans, Chartres et Dreux

Radios

- Chérie FM décrochages
>> Chartres et Tours
- Europe 2 décrochages
>> Bourges et Tours
- France 3 décrochages
>> Orléans et Berry
- France Bleu décrochages
>> Orléans-Tours et Berry sud
- M6 Tours
- NRJ décrochages
>> Orléans et Tours
- Radio Grand Ciel Chartres
- Radio Génération FM Tours
- Radio Plus FM Blois
- Radio des Trois Vallées Dreux
- RCF décrochages
>> Berry et Orléans
- Skyrock
- Vibration

la lettre de lig'air

bulletin bimestriel d'information de la qualité de l'air en région Centre

N° 28, juillet-août 2005



Membre agréé du réseau **Atmo**

édito

Parmi la dizaine de polluants que Lig'Air mesure de manière permanente et diffuse en temps réel sur son site Internet, l'été est généralement «le temps de l'Ozone». L'édition 2003 fut la plus mauvaise de la décennie alors que la saison 2005 n'a pas donné lieu à des inquiétudes particulières. Cette différence très sensible n'est que le résultat de conditions météorologiques moins favorables à la production d'ozone.

La vigilance continue à s'imposer, et l'information commence à intéresser les médias au niveau national. Mais l'opinion publique réclame davantage, et si les résultats de la dizaine de polluants constituent une information indispensable, d'autres éléments présents dans l'air, et peut-être néfastes pour l'homme, représentent une demande forte. Lig'Air, comme les autres structures de mesure de la qualité de l'air, devra poursuivre son action vis-à-vis d'autres polluants de l'air.

Roland Narboux, Président de Lig'Air

>> Une **troisième station rurale** sur la région Centre est en **fonctionnement depuis fin août**. Cette station se situe à **Faverolles-en-Berry, dans l'Indre**, et elle ne mesure que **l'ozone**. L'**objectif** de cette station est **d'améliorer la connaissance de la distribution spatiale de l'ozone dans le sud de la région Centre**.

>> La **campagne régionale** de mesure du dioxyde d'azote par tubes passifs (sur 43 sites de mesures) est toujours en cours. Les résultats sont disponibles sous la forme d'une animation de cartes sur notre site internet **www.ligair.fr rubrique cartographie de mesures**. L'objectif de cette étude est le comportement régional du dioxyde d'azote en sites de fond (urbain et rural). Les **teneurs** en dioxyde d'azote **diminuent** à mesure que l'on s'approche des **beaux jours**.

Les **teneurs les plus importantes** se situent toujours au niveau des agglomérations à **forte densité de population** (Orléans, Tours, Blois, Chartres, Dreux, Châteauroux, Vierzon, Bourges).

>> Depuis son site internet, vous pouvez désormais recevoir la **Cyb'Air lettre de Lig'Air**. Ce **bulletin d'informations** est diffusé **mensuellement** et **exclusivement par courriel**. Vous pouvez vous y **abonner** depuis le site internet de Lig'Air dès la **page d'accueil rubrique abonnement**.

>> Retrouvez les dernières actualités ainsi que tous nos bulletins et rapports d'études sur notre site internet **www.ligair.fr** dans la rubrique documentation.

Indices ATMO moyens en juillet-août

Blois	> 4	Bourges	> 4
Chartres	> 4	Châteauroux	> 4
Dreux	> 4	Orléans	> 4
Tours	> 4		